

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 61 (1952)
Heft: 2

Artikel: Gardes-malades de jadis
Autor: Perrochon, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555798>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Gardes-malades de jadis

PAR HENRI PERROCHON

Depuis qu'il y a des malades, il y a des personnes de bonne volonté pour leur donner des soins. L'histoire du bon samaritain le prouve, et d'autres aussi. Mais l'organisation d'un personnel sanitaire, préparé spécialement pour cette tâche et capable de seconder intelligemment le médecin, semble être une institution moderne. Sans doute il y eut au moyen âge des ordres religieux qui se vouaient aux soins des malades, mais les hôpitaux qu'ils desservaient étaient plutôt des asiles de vieillards, de pauvres et de passants que des maisons pour malades. Dans les maladières les lépreux se soignaient entre eux. Puis il y eut saint Vincent de Paul et ses Filles de la Charité, des dames samaritaines comme M^{me} Fouquet, d'autres organisations excellentes. De nos jours, sous l'égide de la Croix-Rouge, institutions laïques et religieuses collaborent. De nombreuses infirmières, sous les voiles les plus divers ou sans voile, soignent avec dévouement et compétence nos malades, après avoir reçu une formation scientifique sérieuse.

Et ceci est récent. Voyez au Pays de Vaud. Il serait aisé de montrer qu'il en fut de même d'ailleurs à Zurich ou à Genève, à Berne ou à Fribourg, et aussi hors de nos frontières.

Longtemps, sur les rives du Léman, de la Broye ou du Talent, le service des malades fut l'affaire de voisins obligeants. Dans certains cas on recourait aux sages-femmes, comme dans sa vaste encyclopédie le D^r E. Olivier l'a indiqué.



Marianne Abrezol, femme du chirurgien Abr. Mourer, pensionnée dès 1762 par la ville d'Orbe, pour saigner, ventouser, clystériser (décédée 1796).

INSTRUCTIONS

POUR LES PERSONNES

QUI GARDENT LES MALADES.

Publiées de nouveau

PAR M. D'APPLES le jeune,
du Collège de Médecine de Lausanne.



A L A U S A N N E,
Chez J. HENRI POTT & Comp.

M. DCC. LXXXVIII.

En 1766 à Payerne la sage-femme Ney se dévoue pendant une épidémie de fièvres; déjà en 1616, une sage-femme payernoise n'avait pas craint de soigner des pestiférés et avait reçu en récompense quelques mesures d'orge supplémentaires. A Grandson, vers 1770, on créa un service de gardes-malades, et on en chargea la sage-femme Vaucher. A Avenches la sage-femme était tenue de donner les lavements à qui le désirait; cela semble avoir été un peu partout l'occupation accessoire de nos obstétrices ou tiremonde, les ventouses étant réservées aux chirurgiens. Mais, jusqu'en 1778, où le D^r Venel ouvrit à Yverdon, puis à Orbe, ses cours pour sages-femmes, celles-ci n'avaient aucune instruction spéciale et ne disposaient que de leur expérience acquise parfois au détriment de plus d'une accouchée, d'une pharmacopée souvent fantaisiste, de leur proverbiale bonne humeur accompagnée d'un répertoire d'anecdotes gaies: un malade qui rit, pensaient-elles, est à moitié guéri. Plusieurs de ces dames étaient un peu meiges ou rebouteuses; les codes consistoriaux les assimilaient aux sorcières.

Il arrivait qu'une personne charitable s'improvisât garde-malade. Pour avoir soigné le forgeron d'Echallens, la Pinsollette reçut de la



Le Dr Jean-André Venel, 1740 - 1791.

Ce cliché et celui de la page précédente sont reproduits avec l'autorisation de l'auteur de «Médecine et santé dans le Pays de Vaud au XVIII^e siècle», par le Dr Eugène Olivier. (Edition La Concorde.)

ville quatre batz. Il y eut bien des dévouements cachés ou connus, comme celui à Avenches de dame Rosset qui prit soin d'un infirme et à qui le Conseil donna les habits du mort «qui sont de peu de valeur» et cinq petits écus.

*

Vers la fin du XVIII^e siècle la question des secours aux malades préoccupe maints esprits. Le D^r Tissot et le D^r Venel s'inquiètent de la formation des sages-femmes. Le «Journal de Lausanne», que dirigeait un ex-pharmacien, Lanteires, est riche en projets et en idées originales. Samuel de Constant dans tel de ses romans s'y intéresse. Le Conseil de cette ville charge le D^r Dapples de suggérer en des conférences à quelques dames de porter aux pauvres malades des bouillons fortifiants. Le même médecin, neveu et fils adoptif du D^r Tissot, édite des Instructions pour les personnes qui gardent les malades. Le texte était en grande partie d'un praticien normand, mais Dapples l'avait annoté et allégé. Ces Instructions sont intéressantes. Elles insistent sur les qualités de la garde-malade: bonne constitution, douceur et fermeté, propreté. Elles énumèrent ses devoirs: Ne pas importuner les malades, éloigner les visites fatigantes, donner des soins précis, et ne pas s'écarter des ordonnances du médecin. Sur l'aération de la chambre, sur le chauffage, sur le lit, le régime ou le sommeil, les conseils du D^r Dapples sont encore actuels. Sur les traitements: lotions, bains, frictions, cataplasmes, clystères, suppositoires, vésicatoires ou saignées,

les indications datent davantage, et certaines remarques paraissent curieuses. Mais il y a dans ce petit manuel de la garde-malade des recommandations fort sages, et tout un chapitre est réservé à l'hygiène de celle-ci: nourriture suffisante et légère, avec pour les nuits de veille le bouillon à l'œuf; ordre de prendre ses repas hors de la chambre du malade, et après de se reposer deux heures, en se faisant remplacer évidemment; nécessité de longues promenades, souci d'échapper aux contagions possibles, et enfin conseil à celle qui sentirait son appétit faiblir, qui verrait sa langue se charger, de consulter sans tarder un médecin, car une garde-malade, plus que n'importe qui, doit travailler à détruire immédiatement les germes des maladies.

Le travail du D^r Dapples ne fut pas vain. En 1801, Moudon instituait un service communal de gardes-malades, en utilisant le fonds qu'avait légué à cet effet le notaire J.-Fr. Burnand. On exigeait des titulaires: santé, bonne volonté, intelligence, force, talent, sentiment d'honneur, désintéressement... On établit pour elles un règlement: obligation de soigner tous les malades qui recouraient à leur ministère; ne pas abandonner un malade pour aller en soigner un autre, plus fortuné ou moins pénible; exécuter les ordres du médecin sans les modifier; être d'une discrétion absolue sur tout ce qu'elles entendaient ou apprenaient dans les ménages où le devoir les appelait.

Débuts modestes, non seulement de nos sœurs visitantes, mais de tout notre corps d'infirmières et d'infirmiers.

NOUS AVONS LU...

...Dans *Médecine et Hygiène* (1^{er} et 15 février 1952) une importante et intéressante enquête «Pour ou contre la leucotomie préfrontale» et (15 février) un article du D^r J. Steinmann s'élevant contre «La médecine à prix unique» et de récentes décisions du Département fédéral de l'économie publique.

...Dans *World Communiqué* (*Welt-Nachrichten* — *Echos de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes gens*, édition de décembre 1951) une suite d'articles et de schémas montrant la gravité qu'a prise dans l'univers entier le problème des millions de personnes déplacées ou réfugiées.

...Dans *Le Monde et la Croix-Rouge*, revue publiée par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, à Genève (décembre 1951) le rapport du D^r Hantchef sur les inondations en Italie. Dès mars 1952 *Le Monde et la Croix-Rouge* paraîtra trimestriellement et groupera l'ensemble des périodiques édités par la Ligue.

...Dans *Vie et bonté*, organe de la Croix-Rouge française (édition de janvier 1952) une suite d'intéressants articles sur les sports d'hiver, l'équipement qu'ils demandent, et les mesures à prendre en cas d'accidents de ski ou de montagne.